

## Produits financiers

### ❖ Fonds d'investissement de proximité ★★

❖ **Ce que vous gagnez fiscalement.** Cumulable avec la réduction fiscale des fonds communs de placement dans l'innovation (FCPI), l'avantage sur les fonds d'investissement de proximité (FIP) est identique : 25 % de réduction sur son investissement dans la limite de 12 000 euros pour un célibataire et de 24 000 euros pour un couple.

❖ **Ce que vous gagnez financièrement.** Les performances de ces fonds créés avec la loi pour l'initiative économique du 1<sup>er</sup> août 2003 devraient être proches de celles de leurs cousins, les FCPI. Un doublement du capital investi est envisageable en huit à dix ans.

❖ **Notre conseil.** A l'exception du Limousin, toutes les régions françaises sont aujourd'hui couvertes par au moins un FIP. Mais méfiez-vous du réflexe mû par le sentimentalisme, consistant à souscrire un produit au plus près de votre région. Au contraire, privilégiez les offres de spécialistes sur certaines zones. Notre sélection : FIP Croissance Grand Est de Sigma Gestion (voir page 14). Non seulement il a reçu le soutien financier de la région Alsace, mais l'équipe de gestion ne perçoit aucun intéressement sur la plus-value lors de la liquidation si le rendement brut annuel est inférieur ou égal à 6 %.



### ❖ Dom-Tom industriel (loi Girardin) ★★★

❖ **Ce que vous gagnez fiscalement.** Ces opérations permettent une réduction d'impôt, égale à 50 ou 60 % du montant de l'investissement productif réalisé. En pratique, vous devenez associé d'une société en nom collectif (SNC) et participez à son capital. Pour schématiser, pour 100 euros apportés, la SNC en emprunte 150 auprès d'une banque pour réaliser un investissement de 250, loué par la suite à un exploitant local. Faites donc les comptes, il s'agit d'investir 100 euros pour bénéficier de 125 euros (250 x 50 %) de réduction d'impôt!

❖ **Ce que vous gagnez financièrement.** La performance de cet investissement est purement d'ordre fiscal : le souscripteur n'est pas intéressé à la rentabilité de l'investissement réalisé. Il perd même sa mise, mais il ne court donc pas de risque sur le remboursement de l'emprunt souscrit par la SNC. Le danger ? Que le bien ne soit pas exploité pendant cinq ans. Auquel cas, vous pouvez dire adieu à l'avantage fiscal...

❖ **Notre conseil.** C'est un placement intéressant, mais à ne surtout pas tenter sans avoir les reins solides. De même, il faut impérativement passer par des intermédiaires solidement implantés en outre-mer, comme Starinvest ou Inter Invest.

### ❖ Sofica ★★★

❖ **Ce que vous gagnez fiscalement.** La souscription au capital d'une société pour le financement du cinéma et de l'audiovisuel, ou Sofica, est déductible de vos revenus imposables dans la limite du quart de ceux-ci et de 18 000 euros par foyer fiscal. Soit un bonus fiscal de 7 200 euros au maximum.

❖ **Ce que vous gagnez financièrement.** Si vous vous trouvez dans une tranche marginale d'imposition de 40 %, la rentabilité de votre investissement peut atteindre 6 %, avantage fiscal compris. La performance peut être supérieure si la Sofica n'est pas assortie d'une garantie de rachat.

❖ **Notre conseil.** Si l'objectif est purement fiscal, privilégiez les offres de Sofica garanties.

### ❖ Actionnariat dans une PME en direct ★

❖ **Ce que vous gagnez fiscalement.** Les particuliers investissant en direct dans une petite ou moyenne entreprise peuvent déduire de leur feuille d'impôt 25 % du montant de leur mise, dans la limite de 20 000 euros pour un célibataire et de 40 000 euros pour un couple. A noter : l'établissement doit être assujéti à l'impôt sur les sociétés.

❖ **Ce que vous gagnez financièrement.** L'espérance de gain dépend directement de la capacité de l'entreprise à assurer son développement. Le pari est toutefois très risqué et, surtout, la diversification est nulle pour l'investisseur.

❖ **Notre conseil.** Tout dépend de votre objectif. Si vous souhaitez aider un proche désireux de monter sa propre entreprise, profitez pleinement de cet avantage fiscal. Sinon, la souscription au capital d'une PME est l'une des dernières étapes de diversification d'un patrimoine financier. Ne la mettez donc pas au premier rang ! D'autant qu'il n'existe pas de liste préétablie de sociétés en mal de capitaux. D'où la difficulté de sélectionner vous-même la bonne. Pour simplifier ce choix, il est aussi possible d'exploiter cet avantage fiscal en participant à des augmentations de capital sur des sociétés introduites sur Alternext, à la Bourse de Paris.

NOTRE AVIS : ★★★ Très bon. ★★ Bon. ★★ Moyen. ★ Mauvais.